

PROCHE,  
ACTIF,  
humain !

**SNAP**



**CSE**

**FTs**

## Réunion du 27/08/2026

### SOMMAIRE

Cliquez sur les titres pour accéder à l'article

- ❖ Résultats du Baromètre Interne de FTs de mars 2026
- ❖ Information sur les cas d'usage test concernant la prévention et la lutte contre la fraude interne
- ❖ Point RH
- ❖ RDV avec le SNAP

Un syndicat HUMAIN !

**LE SNAP**  
à votre écoute...

Votre Représentante  
FTs SNAP

Magalie COINTE  
[Magalie.COINTE@francetravail.fr](mailto:Magalie.COINTE@francetravail.fr)

Déléguée Régionale et Syndicale  
Elue CSE  
Présidente de la Commission  
Politique Sociale



### Résultats du Baromètre Interne de FTs de mars 2026

Une très forte mobilisation des équipes pour répondre au Baromètre interne : **81% pour FTs** (+8% par rapport à octobre 2025).

Baromètre interne France Travail  
Mars 2026

FRANCE TRAVAIL SERVICES



73%  
449 répondants  
Octobre 2025

Baromètre interne France Travail  
Mars 2026

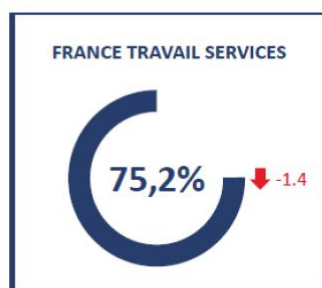
France Travail



67%  
36 513 répondants  
Octobre 2025

### ❖ Indicateurs Clés : Une légère baisse contrastée

- **IQVCT** (Indice Qualité de Vie et des Conditions de Travail) : **75,2%** (- 1,4% par rapport à octobre 2025).



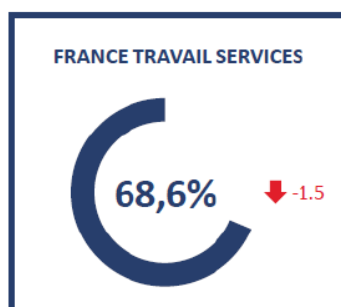
↓ ↑ Evolution par rapport à Octobre 2025

BENCHMARK 1



Benchmark 1: FRANCE TRAVAIL

- **Indice d'Engagement** : **68,6%** (- 1,5% par rapport à octobre 2025)



↓ ↑ Evolution par rapport à Octobre 2025

BENCHMARK 1



Benchmark 1: FRANCE TRAVAIL



Réunion du 27/08/2026

CSE

FTs

❖ **Détails des Points Forts**• **Charge de travail :**

- **75 %** estiment être en capacité de faire face à leur charge de travail (+ 1 point).
- **22% ont du mal à y faire face.** À noter : **GDD/CRI, 28 %** éprouvent des difficultés (contre 34 % en octobre 2025).

**Les outils informatiques** sont cités comme la **principale cause de difficulté** qui accentue le **manque de temps de traitement** déjà signalé.

- **Collectif et coopération :** Progression marquée de l'entraide entre collègues et de la coopération.
- **Accompagnement technique :** Amélioration notable constatée concernant l'accompagnement aux évolutions des systèmes d'information (SI).
- **Management :**
  - **82 %** des agents peuvent compter sur l'aide et la disponibilité de leur manager
  - **71 %** estiment recevoir un retour régulier sur la qualité de leur travail.

*Focus Managers :*

- IQVCT : 82,66% (+ 0,75% par rapport à octobre 2025)
- Indice d'Engagement : 83,83% (+ 2,12% par rapport à octobre 2025)

Indicateurs en hausse, notamment sur la perception de l'atteignabilité des objectifs (**+ 5 points**) et sur les moyens pour accompagner le changement (**+ 1 point**).

- **Sens au travail :** Valeur restant très ancrée avec **79 %** des agents (- 1%).
- **Motivation au travail :** En légère augmentation soit **68%** (+ 1%).

❖ **Détails des Points de Vigilance** (en raison de leur recul)

- **Environnement de travail :** Décrochage marqué (- 16%) dû aux problématiques remontées sur les sites de FTs (chauffage, lumière et climatisation) ainsi qu'une ambiance de travail en baisse.
- **Développement des compétences :** Baisse de l'accompagnement au développement des compétences et diminution du sentiment d'être associé à la performance de l'agence (- 3 points).
- **Confiance et projection :** Baisse des indicateurs liés à la confiance en l'avenir, à la marque employeur et à la perception de la stratégie.  
FTs, tout comme la tendance nationale, s'inscrit en recul sur la confiance dans la Stratégie adoptée par l'établissement.  
Pour autant, à FTs, l'item « j'ai une vision claire des différents projets menés actuellement » augmente d'un point et la perception du rythme de changement connaît une nette progression (43% trouvent qu'il est bien cadencé, soit + 6 points).

❖ **Axes Prioritaires d'Action**

Pour répondre à ces enjeux, les recommandations suivantes ont été formulées :

- **QVCT :** Poursuivre les efforts sur l'environnement de travail et la qualité de vie au travail.
- **Management :** Accompagner les managers pour mieux les impliquer dans le développement des compétences et l'association des équipes à la performance.
- **Communication :** Renforcer la communication sur l'adéquation du plan stratégique avec les missions de service.
- **Accompagnement :** Rassurer les collaborateurs sur la capacité d'adaptation de l'organisation et sur l'avenir.

**Réponses de la Direction :**

- La feuille de route indique **une stabilisation de l'activité et des actions plus importantes avec la prise en charge de nouvelles activités** telles que le NIR, les licenciements abusifs, ...





Réunion du 27/08/2026

CSE

FTs

- Au niveau National, il a été présenté au CSEC, une évolution de l'organisation de France Travail avec la mise en place de **Centre de Services Partagés** (CSP). ([Lien CSEC](#))
- Elle tient à rassurer l'ensemble des collaborateurs **qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir concernant l'avenir de FTs et de FT.**

### Information sur cas d'usage test concernant la prévention et la lutte contre la fraude interne

Le point a été présenté au National lors du CSEC du 17 et 18 juin 2026 ([Lien](#)).

#### ❖ Contexte et enjeux

Dans le cadre du renforcement de la maîtrise des risques de l'institution, la Direction nous a présenté au CSE le projet de lutte contre la fraude interne pour l'année 2026.

Ce dispositif fait suite aux résultats de l'audit de l'IGAI (Direction de l'Inspection Générale et de l'Audit Interne) et vise à protéger l'institution, sécuriser les flux financiers et garantir l'équité entre les agents et les usagers.

La fraude interne : un acte intentionnel commis par un collaborateur de France Travail, visant à détourner les dispositifs de l'institution, en pratiquant notamment un détournement de fond (suite à des ouvertures de droit, des indus...) **à son profit ou à celui d'un tiers.**

Fort du succès de la lutte contre la fraude externe (146 millions € détectés en 2025), France Travail souhaite intensifier ses efforts sur la **fraude interne.**

#### Bilan national de la fraude interne (période 2022 à mi-2025) :

- **Volume** : 55 signalements pour **21 cas avérés.**
- **Impact financier** : plus de **1,5 million d'euros** détournés.
- **Conséquences** : impacts financiers, réputationnels et disciplinaires.

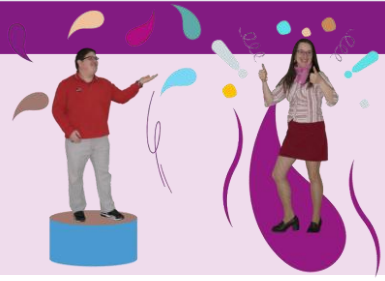
| Type de fraude                              | Montant détourné | Nombre d'agents impliqués |
|---------------------------------------------|------------------|---------------------------|
| Recouvrement sur employeur dormant          | 779 100 €        | 1 agent                   |
| Détournement de dispositifs de formation    | 326 800 €        | 2 agents                  |
| Changement rétroactif des périodes d'emploi | 245 000 €        | 1 agent                   |
| Ouverture de droits à tort                  | 140 000 €        | 14 agents                 |
| Cumul salaire / indemnisation non autorisé  | 32 000 €         | 4 agents                  |
| Détournement de biens de France Travail     | 28 000 €         | 4 agents                  |
| Vol de matériel                             | 3 800 €          | 2 agents                  |

#### ❖ Orientations stratégiques pour 2026

L'audit a établi **5 priorités majeures** pour l'année 2026 :

- **Renforcement réglementaire** : Actualisation de la note d'instruction nationale sur la fraude interne.
- **Expérimentation de tests** : Mise en œuvre de tests sur 4 cas d'usage spécifiques (notamment sur l'ARCE, le cumul d'activité et les détournements via le RIB).
- **Synergie des outils** : Utilisation des outils de détection de la fraude externe pour identifier les risques internes via le croisement de données.





Réunion du 27/08/2026

CSE

FTs

- **Sensibilisation** : Communication accrue sur les risques et les procédures disciplinaires auprès des collaborateurs.
- **Pilotage** : Suivi d'indicateurs clés par les Instances de Gouvernance (CODIR, CDG, etc.).

#### ❖ Précisions sur les 4 cas d'usage à expérimenter

Les tests de détection porteront sur des mécanismes spécifiques pour identifier les risques :

- **IBAN communs** : Détection de coordonnées bancaires identiques entre un allocataire et un agent de France Travail.
- **Cumul activité / indemnisation** : Croisement entre la situation professionnelle réelle d'un agent et ses droits à l'indemnisation chômage.
- **Activité externe incompatible** : Repérage de liens (familiaux ou commerciaux) entre un agent instructeur et un demandeur d'emploi traité.
- **ARCE** : Contrôle des conditions de versement de l'aide à la création d'entreprise auprès des agents.

#### ❖ Cadre juridique et protection des données (RGPD)

Conscient des enjeux de surveillance, la Direction rappelle que ces tests sont strictement encadrés par le RGPD.

Le déploiement de ces tests repose sur des garanties strictes pour assurer la conformité :

- **Base légale** : Le traitement s'appuie sur l'intérêt légitime (Art. 6.1.f du RGPD) et les obligations légales de contrôle interne de l'Institution.
- **Principes de protection** :
  - ✓ **Minimisation** : Seules les données strictement nécessaires aux 4 cas d'usage sont traitées. Aucun croisement supplémentaire n'est autorisé sans validation préalable de la direction en charge de la protection des données.  
**La Direction a précisé que ce n'est pas une surveillance généralisée.**
  - ✓ **Limitation des finalités** : Les données sont exclusivement utilisées pour le contrôle.
  - ✓ **Durée de conservation** : Les alertes classées sans suite sont **supprimées sous 48 heures**. Les dossiers instruits suivent le calendrier de conservation standard (3 ou 10 ans selon la nature de la fraude).
  - ✓ **Accès** : L'accès aux alertes nominatives est strictement réservé aux auditeurs assermentés et habilités.
- **Transparence** : Le dispositif est transparent vis-à-vis de la CNIL (fiche de déclaration de traitement pour chaque usage et information du lancement des tests auprès des représentants du personnel).

Lors du CSE, la Direction a indiqué :

- Le dispositif est National et **s'applique à tous collaborateurs de France Travail**.
- Le signalement est transmis à la DPLF (Direction Prévention Lutte contre la Fraude) pour enquête et rapport puis transmis en disciplinaire à l'UNEDIC.
- Les moyens d'investigations sont définis par la loi.
- **La Fraude est basée sur l'intentionnalité** qui doit être démontrée pour la mise en place de sanctions.
- En cas de fraudes, l'intéressé **sera entendu en interne avant la sanction**.
- **La Direction sera intraitable sur les cas de fraudes avérés.**
- La Direction rappelle également la notion de Détournement de finalité : **il est interdit de consulter les dossiers de nos proches**.
- La fin du test est prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2027 avec un bilan.

#### ❖ Avis du SNAP

**Le SNAP sera attentif**, tout le temps du test, pour que :

- Une communication de la Direction soit adressée en amont à tout le collectif de FTs et un outil aux managers,





Réunion du 27/08/2026

CSE

FTs

- Seules les données strictement nécessaires aux quatre cas d'usage initialement validés soient traitées,
- Les alertes classées sans suite soient supprimées sous 48 heures,
- Une vigilance soit assurée pour éviter l'atteinte aux libertés individuelles.

À la suite de la détection d'une fraude, le **SNAP sera vigilant** sur le fait qu'un contrôle supplémentaire soit apporté par des agents assermentés.

De plus, le **SNAP veillera à ce que ces alertes ne se transforment pas automatiquement en procédures disciplinaires sans une investigation humaine rigoureuse.**

Par conséquent, le **SNAP s'assurera** que le droit à l'erreur soit appliqué avant toute sanction (Acte involontaire).

### Point Ressources Humaines

#### ❖ Mouvements mensuels du personnel

A fin juillet 2026, **FTs compte 654 salariés** dont :

- **606 CDI**
- **38 CDD**
- **7 Contrats d'Apprentissage**

Avec :

- 4 sorties CDI : rupture conventionnelle, démission, mutation, décès
- 9 entrées CDD : AACS DF DROM MED / AACS SE / MRCI CO (Service Maîtrise des Risques Contrôle Interne et Qualité)
- 12 sorties CDD : AACS DF DROM MED / AACS Paris / Aides et Mesures

#### ❖ Autres infos RH

- A la suite des dernières nominations RH, 7 agents du GUSO sont redéployés sur AACS et Contentieux.  
La Direction indique que **des postes en redéploiement interne seront ouverts au GUSO à l'automne** afin d'assurer la continuité de l'offre de service et de revenir à la cible. **Un système de rééquilibrage sera mis en place au fur et à mesure des départs.**

### RDV avec le SNAP sur le mois de septembre

#### ❖ Visites de site : Possibilité de prendre RDV

- ✓ Sur Chavanod : à déterminer
- ✓ Sur Colombes : le lundi 7 septembre et le jeudi 17 septembre
- ✓ Sur Croix Nivert : le jeudi 10 septembre

#### ❖ Permanences TEAMS :

- Tous les jours : Magalie COINTE

#### ❖ Permanences en présentiel sur Colombes : Possibilité de prendre RDV

- Tous les lundis, mercredis et vendredis

#### ❖ Permanences en présentiel sur Croix Nivert : Possibilité de prendre RDV

- Le jeudi 10 septembre dans le bureau partagé de l'Assistante Sociale et Sita RAMDONEE

#### ❖ Réunion HMI de 9h30 à 10h30 : Teams et Présentiel

**Prévoyez dès maintenant** sur Horoquartz **et prévenez votre ELD :**

- **Le mardi 22 septembre** sur l'accord **Egalité Professionnelle Femmes – Hommes**
  - 📍 sur Chavanod : salle Parmelan RDJ
  - 📍 sur Colombes : salle Auteuil au 3<sup>e</sup> étage côté rue.



Réunion du 27/08/2026

CSE

FTs

❖ Pour plus d'informations, contactez nos représentants SNAP FTs



Cécile POTIER  
Elue suppléante – Collège 1



Laurent GONIN  
Elu titulaire – Collège 1

Rejoignez  
-nous !



Magalie COINTE  
Elue titulaire - Collège 2  
Déléguee Syndicale



Appelez-nous !

Juliette AUGIER  
Elue titulaire – Collège 2



Suzanne AMARAL MARTINS  
Déléguee Syndicale

On est là  
pour vous !



Sofia Maria CRUZ  
Déléguee Syndicale



Carine LIABEUF  
Représentante syndicale



Sita RAMDONEE  
Représentante de Proximité

L'équipe SNAP FTs vous conseille, vous informe, vous défend :  
C'est tout le sens de l'action du SNAP !

Je scanne, j'adhère !



**SNAP**  
PROCHE, ACTIF, **humain !**

**SYNDICAT SNAP FRANCE TRAVAIL services**  
Délégués Régionaux : Magalie COINTE - Laurent GONIN  
Tél pro : 06 01 22 42 19 ou via Teams

[syndicat.snap-pes@francetravail.fr](mailto:syndicat.snap-pes@francetravail.fr)

<https://www.snap-francetravail.fr/>